

## LES CONSEILS

- AVANT DE CONDUIRE, METTEZ VOTRE TÉLÉPHONE EN MODE VOITURE.
- SI VOUS SOUHAITEZ UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE, ARRÊTEZ-VOUS DANS UN ENDROIT SÉCURISÉ.
- PARAMÉTRÉZ VOTRE GPS À L'ARRÊT.



## TÉLÉPHONE ET DISTRACTEURS

# TÉLÉPHONE AU VOLANT RISQUE D'ACCIDENTS



- Près d'1 accident corporel sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone au volant.
- Lire ou envoyer un sms multiplie par 23 le risque d'accident.
- Une conversation téléphonique augmente d'1/3 le temps de réaction du conducteur.

**A**u volant, il arrive qu'un client, un fournisseur ou un collègue se manifeste et il n'est pas toujours facile d'ignorer cet appel. Pourtant, téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident. La conduite est une activité à part entière qui nécessite toute l'attention du conducteur et interdit donc l'usage du télé-

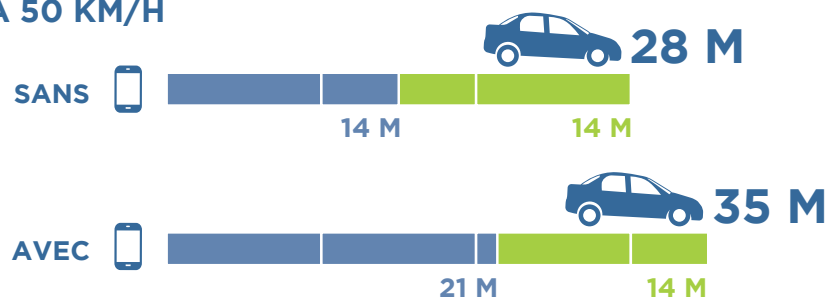
## LE TÉLÉPHONE ET LES DISTANCES D'ARRÊT

A 50 km/h, un conducteur qui téléphone au volant mettra 7 mètres de plus pour s'arrêter.

DISTANCE PARCOURUE PENDANT LE TEMPS DE RÉACTION : 1 SECONDE (MINIMUM)

DISTANCE DE FREINAGE (SUR SOL SEC) elle peut être doublée sur route mouillée

À 50 KM/H



phone et de tout autre distracteur. Pour la sécurité de tous, il est donc recommandé de mettre son téléphone en mode voiture et de s'arrêter pour consulter sa messagerie ou passer un appel urgent.

## LES SANCTIONS

Conduire avec un téléphone en main ou en portant un dispositif audio à l'oreille est sanctionnable :

TÉLÉPHONE EN MAIN



AMENDE €



PERMIS

135

3 points

Seul les dispositifs intégrés au véhicule restent autorisés

## LES DISTRACTEURS



Au volant, le téléphone est un distracteur, tout comme le GPS ou la radio. Sont considérés comme distracteurs tous les objets qui distraient le conducteur de sa fonction principale, la conduite. Il convient donc de tout paramétrer avant de démarrer pour se concentrer sur sa conduite.